Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **55 (1991)**

Heft 219-220

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXe CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE ROMANES

Université de Zurich du 6 au 11 avril 1992

(Résumé de la 2e circulaire, distribuée en septembre 1991)

Conformément au vœu émis par l'Assemblée Générale de la Société de Linguistique Romane, réunie à Santiago de Compostela le 8 septembre 1989, le XXe Congrès de Linguistique et Philologie romanes se tiendra à l'Université de Zurich (Rämistrasse 71) du 6 au 11 avril 1992.

Président : M. Robert MARTIN, présient de la Société de Linguistique Romane.

Secrétaire du Comité d'organisation : M. Gerold HILTY.

Programme scientifique

Les 340 communications inscrites au programme se répartissent entre huit sections dirigées chacune par deux présidents, et dont les thèmes ont été définis dans la 1re circulaire et dans la RLiR 54 (1990), 655-659. Certaines sections, comme les sections III (Fragmentation linguistique de la Romania), VI (Lexicographie), VII (La poésie lyrique romane aux XIIe et XIIIe siècles) et VIII (L'art narratif aux XIIe et XIIIe siècles), se termineront par des tables rondes sur l'état des recherches et les projets en cours dans les domaines en question. En outre, le vendredi 10 avril et dans la matinée du samedi 11, les présidents de sections présenteront, dans des séances plénières, chacun pendant une demi-heure, les problèmes propres à leurs sections.

Programme général

Lundi 6 avril, dès 8 h, hall d'entrée de l'Université : Retrait des dossiers.

9 h, Salle E 11 : Séance du Bureau de la Société de Linguistique Romane.

10 h 30, Aula : Ouverture du Congrès en présence des autorités du Canton, de la Ville et de l'Université de Zurich.

12 h, Cour intérieure de l'Université : Réception avec apéritif.

Lundi 6 avril, de 14 h à 18 h 15, **mardi 7 avril**, de 8 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15, **mercredi 8 avril**, de 8 h 15 à 11 h 45, **jeudi 9 avril**, de 8 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15 : Travaux de sections.

Lundi 6 avril, mardi 7 avril et jeudi 9 avril, à 20 h : Programme culturel (chants et danses de groupes de la Suisse Romande, du Tessin et des Grisons - Concert). Le programme détaillé se trouvera dans les dossiers.

Mercredi 8 avril, de 13 h 30 à 19 h: Excursion à Einsiedeln (prix 40,– FrS):

13 h 30: Départ de Bürkliplatz. Voyage en bateau par la rive droite du Lac de Zurich jusqu'à Rapperswil - Pfäffikon.

15 h 15: Voyage en car de Pfäffikon à Einsiedeln.

16 h: Visite de l'abbaye.

18 h 15: Retour en car à Zurich.

Vendredi 10 avril, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 16 h 15 et **samedi 11 avril**, de 8 h 15 à 12 h (Aula): Présentation des problèmes propres aux différentes sections dans la perspective de la recherche actuelle (à charge des présidents de section).

Vendredi 10 avril, à 17 h, salle 101: Assemblée générale de la Société de Linguistique Romane. (Les sociétaires voulant assister à cette importante réunion sont priés de retirer un ticket au bureau de la Société, salle E 11, et de le présenter à l'entrée.)

Samedi 11 avril, 12 h 15 - 12 h 45, Aula: Clôture du Congrès; à 13 h: Déjeuner d'adieu (prix 50 FrS), Cour intérieure de l'Université.

Expositions

Conformément à la tradition, on organisera une exposition de publications des congressistes. Tous les intéressés sont priés d'envoyer au Comité d'organisation, avant le 15 mars 1992, une liste indiquant le nombre, la nature et la taille des publications à exposer, en précisant s'il faut les considérer comme un prêt (à rendre après le Congrès) ou comme un don à la bibliothèque du Séminaire roman de l'Université de Zurich. Ces publications devraient parvenir avant le début du Congrès.

Il y aura également une petite «foire du livre», une exposition-vente à laquelle devraient participer les principales maisons d'édition internationales ayant un programme d'études romanes.

Inscription

Il est toujours possible de s'inscrire en tant que participant au Congrès (sans communication). Pour faciliter l'organisation définitive, on est prié cependant de ne pas le faire au dernier moment mais avant le 31 janvier 1992.

Droits d'inscriptions:

Inscription de base

- pour les participants: 150,- FrS
- pour les personnes qui les accompagnent: 80,- FrS
- pour les étudiants: 60,- FrS

- Le versement de ces cotisations donne droit à la participation aux travaux du Congrès et à toutes les manifestations inscrites au programmme, sauf l'excursion à Einsiedeln et le déjeuner d'adieu.

  Excursion à Einsiedeln: 40,- FrS.

  Repas de midi du mardi 7 au vendredi 10 avril à la Mensa B: 60,- FrS.

  Déjeuner d'adieu: 50,- FrS.

  Versement des montants d'inscriptions

Le montant d'inscription (somme des différentes rubriques figurant ci-dessus) doit être versé exclusivement en Francs suisses:

- par virement bancaire au compte n° 512090.01 E de l'Union de Banques Suisses, Zurich, à l'ordre de M.G. Hilty
- au compte postal 80-2-2 de l'Union de Banques Suisses, Zurich, en faveur du compte n° 512090.01 E, à l'ordre de M.G. Hilty
- dans des cas tout à fait exceptionnels, directement au guichet de l'Union de Banques Suisses qui sera ouvert à l'Université (Salle E 2) le lundi 6 avril (toute la journée) et le mardi 7 avril (jusqu'à midi) pour donner aux congressistes la possibilité de changer de l'argent étranger.

Troisième circulaire

Il n'y aura pas de troisième circulaire. Toutes les informations qui ne sont pas encore contenues dans la 2e circulaire se trouveront dans le dossier du congressiste.

Retrait des dossiers

Pour tous les congressistes qui versent leur montant d'inscription à temps, le dossier avec d'éventuels tickets (excursion, repas) sera prêt le matin du 6 avril 1992 à partir de 8 heures. Les dossiers seront remis dans le hall d'entrée de l'Université donnant sur la Rämistrasse. De plus, le Secrétariat du Congrès sera ouvert à partir de la même heure dans la salle E 1.

Correspondance

Toute correspondance doit être adressée à:
Romanistenkongress 1992
Romanisches Seminar der Universität
Plattenstrasse 32
Ch - 8028 Zürich

*

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 des Statuts (cf. RLiR, 35, 1971, p. 439 sqq.), la prochaine Assemblée générale de la Société de Linguistique Romane se tiendra à l'occasion du XXe Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, à Zurich, le vendredi 10 avril 1992, à 17 h.

Tous les sociétaires (membres-personnes physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (1991) et de l'exercice courant (1992) sont invités à prendre part à cette Assemblée dont l'ordre du jour sera le suivant:

1. Rapport moral du Secrétaire-Administrateur.
2. Rapport financier du Secrétaire-Trésorier.
3. Budget de l'année 1992 et prévisions budgétaires des deux années suivantes, présentés par le Secrétaire-Trésorier.
4. Élections (cf. Statuts, art. 7):
   a) du président pour les trois années à venir;
   b) du secrétaire-administrateur dont le mandat vient à expiration;
   c) du secrétaire-trésorier dont le mandat vient également à expiration (le titulaire actuel est rééligible);
   d) de sept conseillers en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de Trèves en 1986 (MM. Castellani, Kleiber, Kremer, Lorian, Pellegrini, Mmes Posner et Rîpeanu-Reinheimer, cf. RLiR, 50, 1986, 662);
   e) de tout autre membre du Bureau ou du Conseil dont le poste deviendrait vacant.
5. Désignation de deux commissaires aux comptes pour les trois années à venir.
6. Siège du XXIe Congrès.
7. Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au président par écrit jusqu'au 7 mars 1992.

Les sociétaires qui seront empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance conformément à l'article 7 de nos Statuts. Tous ceux qui sont en règle de leur cotisation recevront par conséquent en temps utile un bulletin de vote avec toutes les indications nécessaires. De même, le vote par procuration nominative est admis, aucun membre présent ne pouvant toutefois être porteur de plus de trois mandats.

Le Président: Robert Martin